

Le 5 juillet 2020

Le Maire

**Aux parents d'enfants fréquentant
Les services périscolaires**



Mairie de Champ Saint Père

Madame, Monsieur, Chers parents d'élèves,

La municipalité de Champ Saint Père vous fait part de l'évolution des tarifs pour l'année 2021-2022, applicable à la rentrée de septembre 2021.

- Repas au restaurant scolaire : 3.68 euros
- Repas dans le cadre d'un PAI ou régime spécifique : 1,50€ (maintien)

- Accueil périscolaire et péricentre : 0,46€ le ¼ H pour les parents ayant un QF à partir de 501 et 0,41€ pour les parents ayant un QF jusqu'à 500 + 0,30€ le goûter (maintien)

- Accueil de loisirs : tarification selon QF (barème CAF maintien)

Les seules évolutions du coût sont :

- Au niveau de la restauration sur le tarif du repas, afin de suivre le coût de l'inflation et l'augmentation du nouveau marché
- Au niveau du service périscolaire pas d'évolution des tarifs appliqués.
Par contre le conseil municipal se voit contraint d'augmenter la majoration appliquée en cas d'absence ou d'inscription hors délai et de porter le tarif à 5 euros (pour mémoire fixé antérieurement à 1 euro).
Cette mesure nous est imposée en raison des contraintes d'encadrement liées au nombre d'enfants présents ou non présentés

